

Paris, le 9 janvier 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plan d'investissement pour l'Europe : les banques françaises et le Groupe BEI fortement mobilisés en faveur des PME

En juillet 2015, la Fédération bancaire française (FBF) et le Groupe Banque européenne d'investissement (BEI) qui comprend la Banque européenne d'investissement (BEI) et sa filiale le Fonds européen d'investissement (FEI) ont organisé une conférence sur les financements du Plan d'Investissement pour l'Europe dit Plan Juncker qui constitue une opportunité pour les acteurs financiers en France de participer à la relance de l'investissement en France et en Europe. Deux ans et demi après, la FBF et le Groupe BEI saluent les très bons chiffres qui témoignent du succès et de la mobilisation des acteurs clés de ce projet : les banques et les entreprises.

A la fin de décembre 2017, le Groupe BEI a déjà mobilisé **256 milliards d'euros d'investissements, soit 81% de l'objectif de 315 milliards d'euros prévus à juillet 2018.** Capitalisant sur ce succès, le dispositif a été prolongé jusqu'en 2020, avec un nouvel objectif de 500 milliards d'euros d'investissements induits. A ce jour, la France totalise **111 opérations « Juncker » pour 8,7 milliards d'euros de financements du groupe BEI ; lesquels mobiliseront 40 milliards d'euros d'investissements sur le territoire français.** Cela place la France parmi les deux principaux pays bénéficiaires du Plan Juncker avec l'Italie. Par ailleurs, par rapport à la moyenne européenne, la répartition sectorielle en France affiche des parts importantes dans notamment trois secteurs phares pour l'économie du futur : la transition énergétique (énergies renouvelables/efficacité énergétique), l'innovation et la digitalisation.

En France, le Plan Juncker permet au groupe BEI de garantir plus de 5 milliards de nouveaux prêts accordés à des entrepreneurs, TPE, PME et ETI françaises par ses partenaires financiers (BPIFrance, banques, fonds, microcrédit, plateformes, sociétés de caution, etc...). La mobilisation des banques françaises au côté du groupe BEI, est tangible et concrète, comme le démontrent récemment les deux opérations innovantes signées en décembre 2017.

Pour Ambroise Fayolle, vice-Président de la BEI : « *Le business model de la BEI avec ses partenaires bancaires est en train d'évoluer en profondeur et se décline en trois étapes : prendre du risque auprès de nos partenaires grâce au plan Juncker, matérialiser la valeur ajoutée financière découlant de cette prise de risque puis redéployer vers l'économie réelle, c'est-à-dire principalement les PME, qui sont les principaux contributeurs en matière d'emplois et d'activité sur nos territoires. »*

Pour Marie-Anne Barbat-Layani, Directrice générale de la FBF : « *Le financement de l'économie, des entreprises et des PME est la première priorité stratégique des banques françaises. C'est pourquoi les banques se sont mobilisées pour permettre aux PME de bénéficier des programmes spécifiques mis en place par le groupe BEI pour cette catégorie d'entreprises. La signature de plus de 20 accords entre le Fonds européen d'investissement (FEI) et les banques, en France, pour le financement de PME, concrétise cet engagement. »*

CONTACTS

FBF :

Céline CASTEX : 01 48 00 52 66 - ccastex@fbf.fr
Benoît DANTON : 01 48 00 50 70 – bdanton@fbf.fr
FBFservicedepresse@fbf.fr

Suivez-nous sur Twitter @FBFFrance

BEI :

Anne-Cécile AUGUIN : +352 621 361948 – a.auguin@eib.org
Service presse : +352 4379 21000 - press@eib.org

Suivez-nous sur Twitter : @eib